Envoyé en préfecture le 25/10/2023
Reçu en préfecture le 25/10/2023
Publié le
ID : 085-200065795-20231025-D23102023_01M-DE

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers représentés : 4
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 24

L'an deux mille vingt trois, le vingt-trois octobre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le dix-sept octobre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Pierre CITEAU, Nicole EDOUARD, Jean-Luc RABILLARD, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickael ONILLON, Hélène LEMESLE, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Patricia BLANCHARD, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD,

Absents donnant pouvoir : Sarah RENAUD a donné pouvoir à Stéphane DENIS-LUTARD, Antoine GUILLET a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Sophie CHATELIER a donné pouvoir à Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET a donné pouvoir à Sylvain MONIOT-BEAUMONT.

Absents excusés : Yvon BRIANCEAU, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU, Sébastien HULIN, Pauline CAILLONNEAU
Absents : Jean-Luc BRIANCEAU, Odile DEGRANGE, Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D23102023_ D23102023_01 : Budget annexe « Lotissement les Jonquilles » : décision modificative n°1

Vu l'avis de la Commission des Finances réunie le 19 octobre 2023,

Monsieur Jean-Luc RABILLARD, Adjoint aux Finances, expose la décision modificative rendue nécessaire par la finalisation des travaux d'achèvement du lotissement :

Envoyé en préfecture le 25/10/2023
Reçu en préfecture le 25/10/2023
Publié le
ID : 085-200065795-20231025-D23102023_01M-DE

	Chap.	Fonct.	Gest.	Serv.	Ant.	Art.	Op.	Libellés	DEPENSES		RECETTES	
									Diminution de Crédits	Augmentation de crédits	Diminution de Crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT	011	824				605		ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX		50 000,00 €		
	65	824				65888		AUTRES		5,00 €		
	042	824				71355		VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES		50 000,00 €		
	75	824				7588		AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE				5,00 €
	042	824				71355		VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES				50 000,00 €
	TOTAL FONCTIONNEMENT								0,00 €	100 005,00 €	0,00 €	50 005,00 €
INVESTISSEMENT	040	824				3555		VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES		50 000,00 €		
	40	824				3555		TERRAINS AMENAGES	0,00 €			50 000,00 €
	TOTAL INVESTISSEMENT								0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €

Il rappelle que le budget primitif ayant été voté en sur-équilibre en section de fonctionnement, la décision modificative peut être présentée en déséquilibre.
Par ailleurs, afin de pouvoir régulariser les arrondis de TVA, il est aussi proposé d'ajouter 5€ au chapitre 75.
Monsieur Michel VALLA précise qu'actuellement une seule parcelle est non-construite mais que néanmoins les travaux de la rue des Jonquilles sont programmés prochainement.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 du budget annexe « Lotissement les Jonquilles » telle qu'exposée ci-dessus.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST

Le Maire,

Michel VALLA

MAIRIE LES ACHARDS Vendée

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 30/10/2023
Au registre